



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

*Le Ministre d'Etat*

*La Secrétaire d'Etat  
chargée de l'Écologie*

*Le Secrétaire d'Etat  
chargé des Transports*

*Paris, le*      **26 DEC. 2007**

Monsieur le Vice-président,

Les orientations retenues à l'issue des tables rondes du Grenelle de l'environnement à la fin du mois d'octobre dernier, amorcent la mutation écologique de notre pays.

Une nouvelle phase – celle de la mise en œuvre des conclusions des tables rondes du Grenelle, entérinées et précisées par le Président de la République, via des chantiers opérationnels – est désormais engagée. Ces chantiers, dont j'ai présenté l'architecture le 19 décembre à l'issue d'un long travail de concertation interministériel, sont à la fois nombreux et complexes.

Si la concrétisation des conclusions du Grenelle, qui couvrent des questions et des domaines très étendus, s'inscrit dans la durée, le Gouvernement souhaite soumettre au Parlement un projet de loi d'orientation avant le 9 février 2008, date de la suspension de la session parlementaire, puis une loi de programmation dès ce printemps. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les chantiers.

Vous avez accepté le co-pilotage du comité opérationnel « Etat exemplaire » avec Mme Hélène GISSEROT, et nous tenons à vous en remercier. Il revient à ce comité opérationnel de définir les voies, moyens et conditions requis pour une entrée en vigueur aussi diligente que possible des conclusions du Grenelle correspondantes, à savoir :

Rendre l'Etat exemplaire en termes de développement durable

- **Bilan « carbone »** de tous les bâtiments publics et plan de réduction de la consommation énergétique et des émissions de GES.
- **Des achats publics éco-responsables** appellent une adaptation du code des marchés publics pour faire du critère environnemental un critère aussi important que le prix, et pour permettre des variantes écologiques dans la réponse aux appels d'offre.
- Une session de **formation aux questions environnementales et au développement durable**, incluant le volet santé-environnement, pourrait être obligatoire pour les hauts fonctionnaires avant leur entrée en fonction dans un poste de préfet, d'ambassadeur, de directeur d'administration centrale...
- Ajout d'**indicateurs environnementaux à la LOLF** (indicateurs de suivi, régime de la fiscalité écologique, etc.).

.../...

Monsieur Claude MARTINAND  
Vice-Président  
Conseil Général des Ponts et Chaussées  
Tour Pascal B  
92055 – LA DEFENSE Cedex

- **Cohérence des politiques publiques** garantie par la stratégie nationale de développement durable.
- **Réduction de 50% à l'horizon 2012** de la consommation de papier des administrations et 100% de papier recyclé à partir de 2012.
- **Rénovation thermique** combinée à des travaux d'accès partout aux handicapés, avec un objectif de performance 2015 adapté à la nature des bâtiments et éventuellement à la taille des collectivités (les grandes villes et les régions s'engagent sur des objectifs renforcés).

*L'Etat s'engage à effectuer la rénovation de ses bâtiments dans les 5 ans.*

Devront ainsi être précisés les dispositions législatives et réglementaires nécessaires, l'organisation à mettre en œuvre, le calendrier envisageable, les volets formation, information et mobilisation des acteurs et le cas échéant, du grand public. Le travail requis est nécessairement méthodique et inscrit dans un calendrier soutenu. Plusieurs étapes peuvent être nécessaires pour assurer des avancées concrètes successives.

Nous vous serions donc reconnaissants de bien vouloir nous rendre compte de vos premiers travaux pour la fin du mois de janvier 2008, et de vos conclusions, afférant à la loi de programmation et ses décrets d'application, pour le 15 mars 2008.

Nous mettons à votre disposition pour cette mission, deux fonctionnaires de mon ministère, pour vous aider à faire fonctionner le comité, à rédiger le programme opérationnel, et à assurer les relations avec mon cabinet et les administrations des différents ministères.

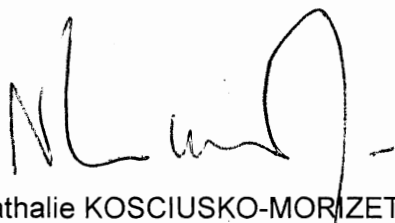
En outre, un secrétariat général du Grenelle se tient à votre disposition pour vous aider dans l'organisation logistique de vos travaux .

L'attente générale sur ces sujets est très forte, comme l'ont montré les réunions publiques, les échanges internet, les médias, mais aussi les rencontres avec les acteurs socio-économiques. Le travail réalisé dans ce comité opérationnel, comme celui des autres chantiers d'application du Grenelle, doit fournir au Gouvernement et au Parlement, auxquels il reviendra in fine d'arbitrer, l'ensemble des outils et dispositions pratiques permettant d'atteindre effectivement les résultats définis.

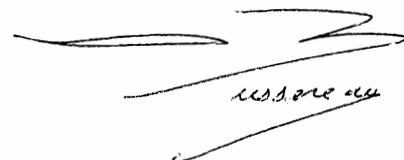
Vous remerciant très sincèrement pour votre disponibilité, nous vous prions de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Jean-Louis BORLOO



Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET



Dominique BUSSEREAU

## GRANDES LIGNES DU PROGRAMME OPERATIONNEL

Rendre l'Etat exemplaire en termes de développement durable

- Bilan « carbone » de tous les bâtiments publics et plan de réduction de la consommation énergétique et des émissions de GES

1) Recensement des bâtiments et de leurs gestionnaires (y compris grands CHU)

→ 2008

2) Financements (contrats de performance énergétique,...)

→ 2008

3) Examen de l'éventualité d'une Agence foncière d'Etat

→ 2008

4) Mise en œuvre et suivi par ministère

- Des achats publics éco-responsables appellent une adaptation du code des marchés publics pour faire du critère environnemental un critère aussi important que le prix, et pour permettre des variantes écologiques dans la réponse aux appels d'offre
- Une session de formation aux questions environnementales et au développement durable, incluant le volet santé-environnement, pourrait être obligatoire pour les hauts fonctionnaires avant leur entrée en fonction dans un poste de préfet, d'ambassadeur, de directeur d'administration centrale...
- Ajout d'un titre environnemental à la LOLF (indicateurs de suivi, régime de la fiscalité écologique, etc.)
- Cohérence des politiques publiques garantie par la stratégie nationale de développement durable
- Réduction de 50% à l'horizon 2012 de la consommation de papier des administrations et 100% de papier recyclé à partir de 2012.

## PARTENAIRES PROPOSES POUR LE COMITE OPERATIONNEL

**Chefs de projet** : Robert COURRET (DGUHC Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction) et Michel-Régis TALON (DGPA-MEDAD)

**MEDAD** Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (DGEMP Direction générale de l'énergie et des matières premières, **DAF** Délégation à l'Action Foncière, **MIES** Mission interministérielle sur l'effet de serre, **IGPC** Inspection générale des ponts et chaussées),

**MINEFE** Ministère de l'économie des finances et de l'emploi,

**MD** Ministère de la défense,

**MJ** Ministère de la justice,

**MIOMCT** Ministère de l'intérieur de l'outre-mer et des collectivités locales,

**MSJS** Ministère de la santé de la jeunesse et des sports,

**MEN** Ministère de l'éducation nationale,

Ministère du Budget

Ministère de la Culture (DAPA)

Mission interministérielle France Achats,

**SGG** Secrétariat général du gouvernement,

**ADEME** Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie,

**CSTB** Centre Scientifique et Technique du Bâtiment,

**AFD** Agence France Domaine,

**UGAP**